

SCIENCE ET CONSCIENCE

Par Pierre-Marie Pouget

Extrait du livre à paraître

LA LANTERNE DE DIOGENE :
L'INCERTITUDE D'ÊTRE UN HOMME

© EDITIONS DU MADRIER, 2002

Le terme de « science » désigne ici les activités de connaissance telles qu'elles se développent dans les laboratoires et les centres de recherche. Quant au mot « conscience », il prend dans ce contexte le sens de l'instance morale qui émet des jugements de valeur, en appelle au libre discernement (arbitre) entre ce qui est à faire et ce qui est à éviter, à faire preuve de responsabilité dans nos activités. Notre problème peut se formuler ainsi : comment science et conscience sont-elles liées ? Il est fréquent d'entendre que la science elle-même est neutre, que seul l'usage que l'on en fait relève de la conscience et de ses jugements de valeur. Cette thèse rebattue cadre-t-elle avec la pratique effective des sciences ? En 1919, Max Weber prononce une célèbre conférence sur le « métier et la vocation du savant ». Deux idées très fortes s'y trouvent mises en lumière :

1. Le désenchantement du monde.
2. Le sens de la science. Nous sommes convaincus qu'il n'existe plus de puissance magique, que la nature entière (l'univers) se réduit à un ensemble de phénomènes régis par des successions régulières de cause à effet. Connaître ces successions, étudier la nature, c'est en devenir maître.

En principe, rien n'est exclu de ce projet de connaissance qui est censé garantir un progrès indéfini dans la maîtrise des lois de l'univers. Il semble même qu'il soit question de ramener la mort à un « objet scientifique » dès lors que l'on en tiendrait les lois. Ainsi le sens de la mort et, partant, du vivant, serait résorbé par l'objectivation scientifique de la vie, c'est-à-dire par la connaissance objective de la vie. Nous rejoignons par là l'autre idée de Max Weber. Toutes les sciences, écrit-il, reposent sur le présupposé que leur objet est *digne* d'être connu. Cette idée serait banale si la « dignité » en question ne signifiait pas que l'*objet* des sciences se suffit à lui-même, qu'il porte en soi son propre sens et sa propre légitimité. Par conséquent,

toute réflexion critique sur le sens de la connaissance scientifique se trouve éliminée, puisque ce sens va de soi. De Bacon à Marx, l'on a cru que la science exprimait la nature du sujet pensant. Au tournant du siècle dernier, la science en est venue à se présenter comme le sens de notre être, comme son sens *en voie* de réalisation. Max Weber nous rend attentifs à la réduction du sens de la vie à la connaissance scientifique. Dans cette perspective, la vie de la personne est essentiellement une affaire de science dont l'objet, digne d'être connu, ne souffre pas la discussion critique. Si l'on emboîte le pas à cette manière de considérer l'objet de la science, l'on n'a pas à en répondre, car il se suffit à lui-même. Or cette façon de penser est aussi ancrée que répandue dans le monde de la recherche et trouve un écho très favorable dans le public.

Comme nous allons nous en apercevoir, la Conférence de Max Weber a gardé sa pertinence dans le contexte actuel. L'histoire de la recherche scientifique nous a appris à nous méfier des évidences indiscutables, de ce qui va de soi. Les révisions en profondeur qui ont eu lieu, par exemple en mathématiques et en physique, peuvent nous rendre dubitatifs à l'égard des évidences allant de soi. Les leçons tirées des grandes révolutions scientifiques nous incitent à faire valoir l'esprit critique, y compris à propos de la légitimité de l'objet des sciences. Malgré cela, il reste difficile d'introduire une réflexion critique sur la légitimité de tel ou tel objet que l'état actuel des sciences permet aux chercheurs de se donner. Quand on veut traiter de cette légitimité-là, de celle qui implique la responsabilité personnelle envers ce qui est à faire ou à éviter, l'on bute contre d'énormes obstacles. On tente d'éluder la discussion sérieuse en recourant à l'image irréaliste du savant fou, obsédé par des projets si pervers qu'ils sont forcément isolés au point de n'avoir aucune chance de se concrétiser. Le schéma de Frankenstein rassure d'autant plus que ce personnage est une pure fiction. L'on ne peut donc craindre une œuvre scientifique massivement diabolique. Le savant fou ne se rencontre que dans la science-fiction. Il en résulte que la recherche ne peut s'exercer effectivement qu'au-dessus de tout soupçon. Seul l'usage que l'on en fait peut être bon ou mauvais. En somme, c'est un blanc-seing que la science proprement dite réclame à la conscience morale. Il appert cependant que les chercheurs ont, de nos jours, généralement pris conscience des inquiétudes que leur activité éveille. A partir de cette prise de conscience, ils ont la faculté de se situer dans la transparence, de solliciter des avis extérieurs. Ils ont également la possibilité de camoufler les projets sous le noble souci de connaître. Ce choix l'emporte sur le précédent et il est cautionné par les citoyens qui ne demandent pas mieux qu'on leur serve de la « Science », confondue d'ailleurs avec certaines de ses applications. L'on accueille de la sorte comme un grand événement scientifique, par exemple la procréation assistée médicalement,

même pour les femmes ménopausées. Cette « Science » que l'on confond avec certaines de ses applications, se dispense de toute justification, tant elle a d'ascendant sur le public. En ce qui concerne la science proprement dite, l'absence de toute justification est tout aussi flagrante. La manière dont les spécialistes font carrière en tant que chercheurs nous dévoile une raison majeure de cette situation : les interrogations que suscitent leurs travaux n'atteignent pas concrètement les chercheurs, car ils n'ont guère le loisir de peser, en toute responsabilité, les conséquences de ce qu'ils font. Des armées de spécialistes sont aujourd'hui occupés par la recherche. Ces scientifiques travaillent dans le cadre d'institutions structurées où des commissions compétentes les habilitent et les orientent aux fins de certains projets. Leur recrutement est hautement sélectif. Une fois enrôlés, les chercheurs se voient attribuer un thème de recherche qui compte au moins autant que leur personnalité, car les moyens alloués aux équipes le sont en fonction de ce thème. Le label apposé par les instances d'évaluation sur tel ou tel projet limite considérablement la responsabilité personnelle des scientifiques en regard des conséquences de ce projet. En outre, les instances d'évaluation stimulent les chercheurs à parvenir à des résultats publiables. Polarisés par cette finalité professionnelle, les spécialistes tendent à s'extraire de la dimension morale et sociale de leur activité. On peut observer que ce manque n'est pas compensé par les instances de direction qui n'assument pas l'exigence morale au-delà de sa composante légale et pénale. Le drame du sang contaminé est une illustration pénible du fait qu'une communauté scientifique tout orientée vers l'efficacité ne soit pas en état de réfléchir sur les enjeux de la science, d'en répondre moralement. On constate que les chercheurs d'aujourd'hui diffèrent du savant classique autant par la diminution de la responsabilité personnelle que par le rétrécissement du champ de compétence. Or cette évolution va de pair avec la montée des dangers que les sciences et leurs applications font courir à l'humanité et aux espèces animales et végétales. Il semble, en effet, que l'*Homo sapiens* soit demeuré biologiquement identique depuis Cro-Magnon, c'est-à-dire depuis 40'000 ans. Comment, dès lors, admettre en *responsabilité* qu'on se lance dans une mutation vers l'inconnu, promise par la recherche pour les deux ou trois siècles à venir ? Dans le complexe des sciences et des techniques, ce sont les chercheurs qui se trouvent impliqués au premier chef, car les modifications des modes de vie dépendent d'eux avant de se traduire en applications concrètes. A cet égard, leur responsabilité revêt un caractère fondamental comparativement à celle des personnes qui appliquent les innovations.

Contrairement aux idées reçues, il faut, comme Jacques Testart l'a souligné exemplairement, placer le choix moral non seulement dans l'usage des découvertes scientifiques, mais *fondamentalement* au niveau même de la recherche. Lorsque de rares et distinguées

personnalités scientifiques disent clairement qu'il faut situer le choix moral en amont des applications, au plan même de la recherche, ils déclenchent un *tollé*. On leur objecte que la science est neutre et l'on refuse la transparence des laboratoires, arguant que celle-ci empêcherait la recherche (dont les objets sont toujours dignes d'être connus). Mais ce *tollé* révèle combien peu l'activité scientifique est neutre, à quel point elle est fétichisée. Tout se présente comme si elle était sacro-sainte. La responsabilité des chercheurs ne peut pas consister à vouloir assumer entre eux les conséquences de leurs actes, comme d'aucuns le clament haut et fort, feignant ignorer la couverture institutionnelle dont ils jouissent. Cette responsabilité doit s'enquérir de l'avis de tiers. L'expertise scientifique ne garantit pas *ipso facto* la lucidité du choix moral. Le « principe de précaution » adopté par la Conférence de Rio à l'égard de l'environnement demande la prudence chaque fois que les connaissances sont insuffisantes. Il définit une nouvelle forme de responsabilité applicable à l'ensemble du complexe scientifique et technique. L'on manque à cette prudence cardinale quand le scientisme, religion de la science, induit la présomption au nom des « intérêts propres de la science », des nouveaux possibles qu'elle met à jour. L'activité de recherche émane d'un projet collectif ; elle s'insère dans la vie et l'histoire des hommes. Elle ne saurait légitimement se déclarer au-dessus des lois, de toute exigence de transparence, sous prétexte qu'elle dispose de sa logique propre. C'est donc en établissant une *agora* ouverte entre scientifiques et tiers que l'on peut limiter les risques de dérives. Il n'existe aucune raison d'admettre que la logique de la recherche corresponde nécessairement à ce qui est souhaitable pour le sens de notre existence. En vue de limiter le risque des dérives, l'on a créé des Comités d'éthique. Ces Comités sont encombrés de scientifiques généralement renommés. On prétend que cette formule est indispensable à la crédibilité du Comité. Mais l'extrême spécialisation des scientifiques oblige de multiplier les experts pour chaque problème spécifique. La conséquence est qu'en sollicitant à chaque fois les experts *ad hoc* pour informer le Comité, l'on tient ces experts à l'écart des lieux de la décision éthique. Toutefois, les Comités d'éthique sont jusqu'à présent les moins mauvais juges des propositions de la recherche. Auprès d'eux, les chercheurs peuvent solliciter un avis sur des recherches qui posent problème tout en ne contredisant pas la législation en vigueur. Par rapport à cet avis, il importe que les scientifiques prennent leur responsabilité, qu'ils ne s'y rangent pas comme à une solution toute faite. Il arrive que d'habiles « carriéristes » affichent une attitude morale et agissent de manière opposée. Actifs dans les débats, ils en rajoutent même pour être cités en modèles. Ils réussissent parfois à obtenir ainsi des positions stratégiques qui leur permettent de ne pas se conformer à la loi commune qu'ils ont contribué à édifier.

Cette comédie cynique ne se joue que trop souvent. Tout s'y déroule comme s'il suffisait de se justifier verbalement par des professions de moralité sur les plateaux de télévision, de revendiquer théâtralement les principes moraux pour être irréprochable. La tricherie sur la morale est alors érigée en morale : publiquement, l'on se réclame de la conscience morale, mais l'on raille celui qui agit au plus près de sa conscience. En dépit des obstacles à la faire valoir, il existe une responsabilité du chercheur. Celui-ci peut choisir lui-même d'entreprendre une évaluation éthique de l'objet de ses recherches lorsqu'il pressent, à terme, qu'elles représentent un péril pour l'humanité. Il a la liberté de demander l'interdiction d'une nouvelle technique, par exemple le tri des humains dans l'éprouvette. S'il choisit cette voie, il se heurtera aux options dominantes des milieux scientifiques et techniques. Il sera taxé d'« anti-scientifique ». On lui montrera l'inefficacité de sa démarche, car ce qu'il veut interdire, d'autres le feront. Si le chercheur n'a pas un certain recul envers son plan de carrière, une lucidité envers les enjeux humains de son activité, il ne sera pas capable de faire valoir des exigences morales à l'endroit de l'objet de sa recherche, d'agir en leur nom. L'impératif de ne pas démissionner de sa responsabilité, sous la pression des circonstances, peut s'incarner, comme on l'observe de nos jours, en certaines personnes courageuses. Leur attitude devient une *provocation* en des temps où l'efficacité scientifique et technique s'atteste à la façon d'un *dogme*. Celui qui paie de sa personne en faveur de conduites responsables fait preuve, à notre époque, d'un courage exceptionnel. Son témoignage a une valeur prophétique et il a d'autant plus de force provocatrice qu'il est rare. Il est « le levain de la morale » qui, autrement, s'aplatit dans la morale officielle, prête à s'accommoder des pires hypocrisies. Durant le XXe siècle, les progrès conjugués des sciences et des techniques ont opéré un changement *qualitatif* dans notre rapport à la nature environnante, dans notre rapport aux êtres vivants et tout particulièrement à l'être vivant que nous sommes, dans la manière d'effectuer les échanges des marchandises, des technologies, des idées, des informations..., à travers un espace planétaire et avec une rapidité qui volatilise le temps. Notre rapport à l'environnement s'est inversé. Si nous regardons les Grecs de l'Antiquité qui posèrent les premiers jalons de l'attitude scientifique et technique, nous observons que les cités formaient une sorte d'enclave dans les lieux bien tempérés d'une nature que l'action humaine ne pouvait guère perturber dans ses lois profondes. Mais, à notre époque, la nature se trouve menacée dans les grands équilibres qui ont permis à la vie de se déployer, à l'homme d'apparaître, de subsister, de nouer les intrigues de son histoire. Pour la première fois de notre histoire, nous sommes confrontés à des phénomènes comme l'effet de serre, l'atteinte à la couche d'ozone, la pollution de l'eau, de l'air, de la terre, les pluies acides, la déforestation tropicale, le stockage

des déchets nucléaires, la disparition de nombreuses espèces vivantes... Nous sommes, pour la première fois, devenus capables de produire des effets dangereux d'une telle portée. Bien qu'elle ne soit pas toujours seule en cause, notre part est significative dans l'émergence de ces dangers cosmiques. De ce fait, la nature qui, jusqu'ici, nous abritait, se trouve désormais remise à notre protection ; il nous revient d'en répondre et comment le faire si les chercheurs, qui rendent possibles les innovations technologiques, se cantonnent dans la prétendue « neutralité » de la recherche ? Notre rapport aux êtres vivants a subi, lui aussi, une véritable mutation. Les sciences de la vie ont engendré une maîtrise de la reproduction — contraception, insémination artificielle, fécondation *in vitro* — une maîtrise de l'hérédité par le génie génétique, une maîtrise du système nerveux. A chaque fois, nous assistons à des techniques issues des sciences de la vie et capables de modifier l'évolution des espèces. La modification de l'humanité en tant qu'espèce est donc techniquement possible. Ces nouvelles maîtrises découlant des sciences de la vie s'exercent en des domaines jadis inaccessibles à l'intervention humaine. Elles ont un caractère *qualitatif* irréversible. La globalisation et la rapidité des échanges représentent aussi un changement *qualitatif*. Sans les conditions créées par les progrès des sciences et des techniques, par leur effet cumulé (non plus pris un à un), nous n'aurions pas cette situation qualitativement sans précédent. La manière d'effectuer les échanges enveloppe ses propres conditions scientifico-techniques en une totalité dynamique complexe que l'on nomme le « développement ». L'idée de « développement » diffère de celle, plus traditionnelle, de « progrès ». L'idée de « progrès » était l'objet d'une confiance qui le plaçait au même niveau que le cours imperturbable des choses ; rien ne pouvait arrêter le « progrès », figure moderne du destin. Au contraire de l'idée de « progrès », l'idée de « développement » est par définition éminemment problématique : le « développement » peut mal tourner. Alors que le « progrès » a été pensé comme une marche en avant vers le toujours mieux, le « développement » met en jeu des questions de sens et de valeur morale. Le problème moral est d'emblée présent : l'évolution scientifico-technologique ne s'impose pas de soi ; elle réclame d'être jugée et, à cette fin, elle exige des critères qui ne tombent pas du ciel. En tant qu'il affecte l'écosystème, le « développement » recoupe tous les problèmes concernant l'environnement. Il soulève également avec une grande acuité le problème de la répartition des biens sur l'ensemble de la planète, à l'échelle mondiale. Il pose ainsi la question d'une justice qui dépasse le plan de l'échange des marchandises. Tous les biens à répartir ne sont pas des choses à acheter ou à vendre, c'est-à-dire des marchandises. Il existe donc autant de sphères de justice que de types de biens à répartir. Le « développement » fait surgir, pour la première fois, devant la communauté internationale, le problème de distribuer,

à une échelle mondiale, des biens hétérogènes, qui ne sont pas tous des marchandises. Le « développement », sous toutes ses formes, en tant qu'il enveloppe ses propres conditions scientifico-techniques, implique d'emblée les préoccupations morales, mais il ouvre à notre responsabilité un horizon *qualitativement* différent de tout autre à ce jour. Le XXe siècle a inauguré une *ère nouvelle* où il nous échoit de prendre la nature sous notre garde, de nous prononcer en conscience sur les modifications techniquement possibles des espèces vivantes, et, plus précisément, de la nôtre. Bref, il nous revient d'assumer le « développement », ce qui exige de réviser en ses bases l'organisation de notre mode de vie « sur » terre et « sous » le ciel. Jamais, dans notre histoire, l'appel à la responsabilité ne se trouva pareillement lié à des périls aussi extrêmes, créés par l'homme, dont la vue se limite par trop à l'utilisation maximale des moyens scientifico-techniques. Le camp de la liberté responsable a été abandonné par la volonté de maîtrise, de performance sans frein. Pour le retrouver, il faut nous dépouiller de cette soif insatiable de puissance, nous rendre compte que le « développement » ne peut pas être la « croissance » indéfinie, car les problèmes écologiques et humains qu'elle entraîne en sonnent le glas. Nous éprouvons beaucoup de peine à entrer dans ce retournement fondamental de notre vision de l'homme et du monde. Il y faut la vertu de patience, ce lucide courage à l'épreuve de l'endurance, pour déceler, dénoncer les pièges de nos « maîtrises », sans rejeter les sciences et les techniques. C'est la conscience morale qui se voit requise comme chemin d'ouverture à ce qui est, pour le *laisser être*, le protéger de nos interventions intempestives. Convertir le regard aux finalités humaines oubliées, faire face à nos responsabilités d'un genre inédit, s'avère aussi extrême que le péril à conjurer. Il est ainsi essentiel de pouvoir déterminer le mieux possible le *rapport* entre l'abondance des biens, leur nature et ce qui est *bon* pour l'homme. L'instance en demeure d'établir ce *rapport* fondamental n'est pas d'abord constituée par les gouvernements, mais par les gens, par nous tous. Assumer cette responsabilité, solidairement, c'est ne pas laisser échapper la possibilité *d'être* aujourd'hui *un homme*. Le premier mouvement vers cette tâche consiste en un geste d'humilité, qui nous dégorge de notre égocentrisme collectif, face à Diogène et sa lanterne. Il nous faut être ramenés « sur » terre et « sous » le ciel, à notre commune finitude, pour tisser les liens du dialogue, élaborer un contexte de références qui permettent de mesurer le bien-fondé de nos recherches, de nos innovations technologiques, de nos échanges multiformes.

© Pierre-Marie Pouget

www.contrepointphilosophique.ch

Rubrique Ethique

Mai 2002

TABLE DES MATIERES

Préface

Ie partie : L'exigence de la morale ou d'être un homme

Liminaire	7
Chap.I	11
Chap.II Références existentielles	21
Chap.III Autonomie et ouverture	31
Chap.IV Le libre arbitre	45
Chap.V Grands moments de la morale	73

Ile partie : Attitudes et conduites morales

Chap.VI Approche de la juste mesure	107
Chap.VII Le respect ou l'ouverture à « qui » nous	
Sommes	121
Chap.VIII La tolérance et ses limites	141
Chap.IX L'active patience	153
Chap.X Les liens d'amitié comme ciment de la vie en commun	175

IIIe partie : Défis lancés à la morale

Chap.XI Le problème de la décision politique	195
Chap.XII La responsabilité et le droit	211
Chap.XIII Science et conscience	225
Index des noms	239